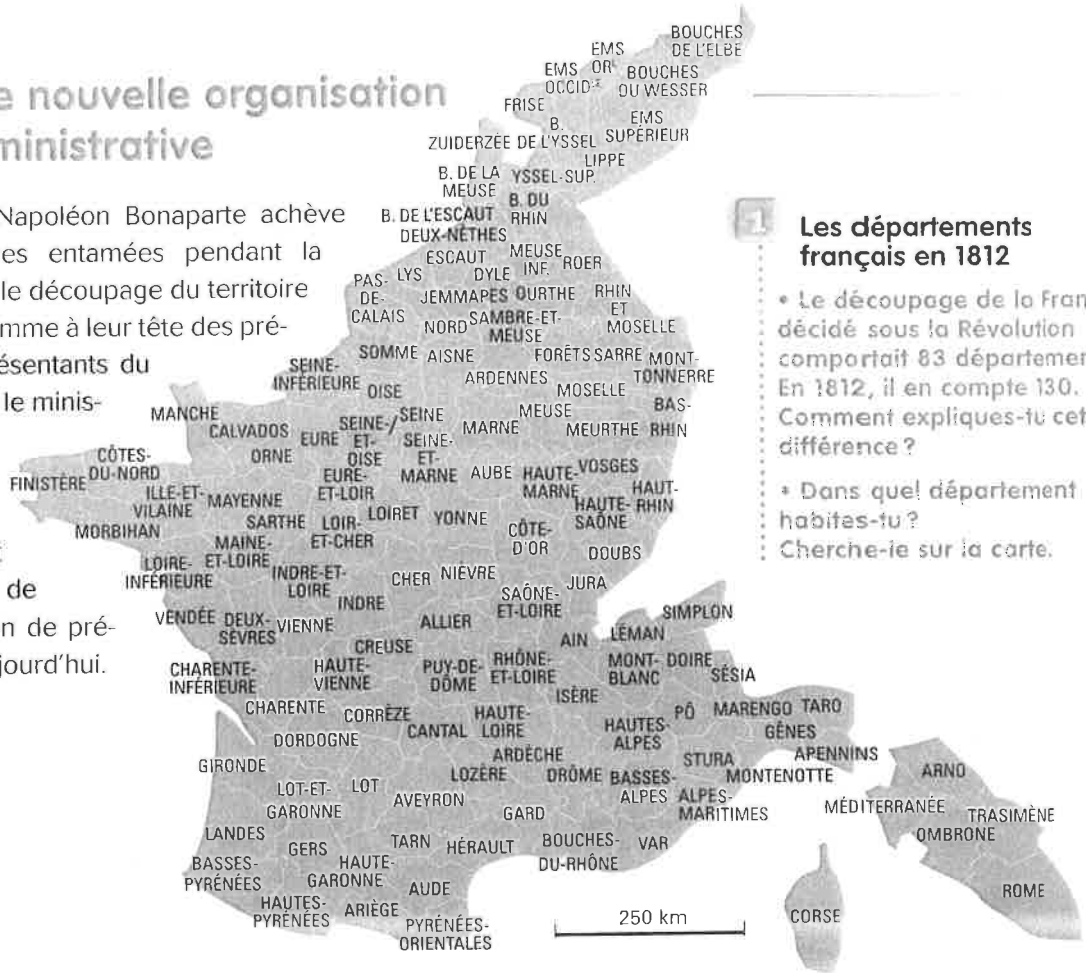


A Une nouvelle organisation administrative

Entre 1799 et 1815, Napoléon Bonaparte achève certaines des réformes entamées pendant la Révolution. Il confirme le découpage du territoire en départements et nomme à leur tête des préfets, qui sont les représentants du pouvoir central. Il crée le ministère de l'Intérieur pour contrôler la population. Les départements, tout comme le ministère de l'Intérieur et la fonction de préfet, existent encore aujourd'hui.



1 Les départements français en 1812

- Le découpage de la France décidé sous la Révolution comportait 83 départements. En 1812, il en compte 130. Comment expliques-tu cette différence ?
- Dans quel département habites-tu ? Cherche-le sur la carte.

B Une capitale mieux aménagée

Sous le Consulat et l'Empire, de nombreux bâtiments sont construits ou revalorisés pour accueillir de nouvelles institutions comme la Banque de France ou le Sénat.

À Paris, les changements sont spectaculaires : de nouvelles voies de circulation sont percées comme la rue de Rivoli ou le canal de l'Ourcq long de 130 kilomètres ; trois ponts sont créés sur la Seine. De nou-

veaux aménagements améliorent la vie des habitants : les ordures ménagères sont ramassées régulièrement, de nombreux espaces verts sont conçus comme le Jardin des Plantes. Les bâtiments des rues sont numérotés pour définir des adresses précises.



2 Le pont des Arts

- Quels sont les autres ponts construits par Napoléon à Paris ?



3 L'Arc de Triomphe

- Recherche pourquoi Napoléon a souhaité construire l'Arc de Triomphe en 1806.



C Le Code civil et la Légion d'honneur

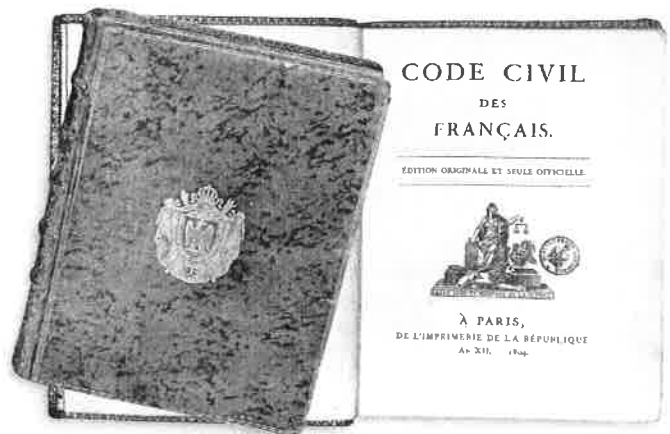
En 1793, les députés de la Convention ont l'ambition de regrouper dans un document unique toutes les lois définissant les rapports des Français entre eux. Poursuivant ce projet, Napoléon Bonaparte crée le Code civil en 1804, qui garantit l'égalité des citoyens devant la loi. Il crée également la Légion d'honneur pour récompenser les meilleurs serviteurs de l'État. Elle symbolise sa vision de l'égalité des citoyens : chacun peut avoir une place importante dans la société s'il est méritant.



La Légion d'honneur

- Quels signes ou symboles reconnais-tu sur cette décoration ?

4 Le Code civil de 1804



« Ma vraie gloire, ce n'est pas d'avoir gagné quarante batailles ; Waterloo effacera le souvenir de tant de victoires. Ce que rien n'effacera, ce qui vivra éternellement, c'est mon Code civil. »

Napoléon, propos tenus lors de son exil à Sainte-Hélène, 1818.

- Pourquoi, alors qu'il est exilé, Napoléon pense-t-il que l'Histoire retiendra de lui « son » Code civil ?
- Connais-tu d'autres codes qui posent des règles dans d'autres domaines ? Lesquels ?

D La formation

En 1802, Napoléon Bonaparte crée le lycée, destiné aux garçons, pour former « l'élite de la Nation » et la préparer à exercer des fonctions importantes. En 1808, il rétablit les universités de théologie, de droit



de la jeunesse

et de médecine de l'Ancien Régime qui avaient été supprimées pendant la Révolution et en crée deux nouvelles (de lettres et de sciences). Il met en place le baccalauréat, un diplôme qui permet aux garçons d'accéder à l'enseignement supérieur.

6 Un lycéen sous Napoléon I^{er}

- Observe la tenue de ce lycéen. Que peux-tu en déduire sur le programme d'études dans les lycées de Napoléon ?

Je retiens

En quinze ans, Napoléon Bonaparte a initié de nombreux changements qui ont marqué la France. De **nouvelles institutions** améliorent le fonctionnement de l'État. Un texte essentiel est écrit : le **Code civil**. Toutes ces réformes s'appliquent encore aujourd'hui. Bonaparte modernise également certains équipements des villes.

Lexique

Code civil : recueil des lois qui fixent les règles de la société française.